

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple — Un But — Une Foi

MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET
DU SPORT
(INSEPS)

MEMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

TITRE :

La Presse Sénégalaise joue-t-elle son Rôle dans le Développement du Sport National ?

présenté et soutenu par :

HAMADOU SOW

pour la Maîtrise ES-SCIENCES ET TECHNIQUES
de l'Activité Physique et du Sport



Président du Jury :
Sous la Direction de :
Jean-Paul GUILJERM
Professeur à l'INSEPS

ANNEE UNIVERSITAIRE
1984 - 1985

*** D E D I C A C E S //

Je dédie ce mémoire à mon père, Feu El-Hadj Gamou Sow,
à ma mère, à mon épouse, à mon fils Gamou, à mon frère Abdoul et
à sa femme, à ma soeur, aux familles Sow de Rufisque et Mbodj de
Fass Bâtiments.

Ce document est dédié également à tous mes professeurs, particulièrement
à Jean Paul Guillerm et à sa famille, à Alain Avenel et à sa famille,
et à François Clarysse.

A mes directeurs : Gérard Diamé et Michel Diouf, et à l'ensemble du
personnel de l'INSEPS.

A tous les optionnaires d'Athlétisme et de Basket-ball et à tous les
étudiants de l'INSEPS.

A tous les journalistes sportifs du Sénégal sans oublier James William
Wilson, sans qui je n'aurais pas connu ce monde exaltant.

***** R E M E R C I E M E N T S //**

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document et particulièrement notre admirable directeur de mémoire Jean-Paul Guillerm qui, pour nous, a été plus qu'un professeur. Nous n'oublions pas également Alain Avenel ^{pour} sa gentillesse, ⁺/son aide et de ses précieux conseils.

Nos remerciements vont aussi à Abdel Majib Sène de son assistance et de sa sympathie.

Que tous ceux qui ont aidé à l'achèvement de ce document soient ici remerciés, notamment :

- Birahim Moussa Guèye, directeur des études du CESTI,
- Abdoulaye Niang du service de documentation du CESTI.

Messieurs Omar Dia, Tidiane Barry et Abdoulaye Dabo, journalistes à l'ORTS,

à tous les journalistes du quotidien "Le Soleil" particulièrement à :
Gheikh T. Fall, Omar Ba, Mamadou Koumé, Ibrahima Geye et Assane Fall,

à tout le personnel du "Soleil" particulièrement à Mamadou Diallo, Abdoulaye Guèye et Ibrahima Geye.

à tout le personnel du service de la documentation, en l'occurrence
Youssouf Seck, Tabane Ndoye, Bienvenu Manga et Ibrahima Diouf.

Nous remercions également Messieurs Ibrahima Pierre Ndoye, Salio Sarr Daouda Ciss, sans oublier notre frère Mbaye ⁺Sow et tout le personnel de "TAMPON EXPRESS" pour leur soutien matériel.

Et à tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont soutenus moralement.

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
<u>INTRODUCTION</u> : _____	1
I. <u>CHAMP EXPERIMENTAL</u> : _____	3
1.1. Buts de l'étude _____	3
1.2. Analyse des articles sportifs _____	5
1.3. Hypothèses de la recherche _____	6
1.4. Méthodologie _____	6
1.4.1. Plan expérimental _____	6
1.4.2. Critères d'évaluation _____	7
1.4.3. Domaines spécifiques _____	8
1.5. Exploitation des résultats _____	9
1.5.1. Commentaire général _____	14
1.5.2. Vérification des hypothèses _____	14
1.5.3. Conclusion générale sur l'expérience _____	15
1.5.4. Faiblesse du plan expérimental _____	15
1.6. Plan du travail _____	16
II. <u>FORMATION DES JOURNALISTES</u> : _____	17
2.1. Le Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) _____	17
2.1.1. Organisation et Administration _____	17
2.1.2. Recrutement des étudiants _____	18
2.1.3. Moyens _____	18
2.1.4. Organisation pédagogique _____	18
III. <u>L'OUTIL</u> : _____	20
3.1. Le quotidien "Le Soleil" _____	20
3.1.1. Naissance _____	20
3.1.2. La Société Sénégalaise de Presse et de Publication _____	21
3.1.3. Organisation et administration du "Soleil" _____	23
3.2. Le Bureau des sports _____	29
3.2.1. Organisation _____	29
3.2.2. Moyens _____	30

3.2.3. Collecte des informations	30
3.2.4. Méthodes de travail	32
3.2.5. Pagination	33
3.2.6. Perspectives d'avenir	34
3.2.7. Conclusion	34

IV. QUELQUES ELEMENTS DE SOLUTION :

4.1. Les différentes disciplines	35
4.2. Le sport en général	36
4.3. Les lecteurs	37
4.4. Les moyens	37

CONCLUSION GENERALE : 39

ANNEXES : 41

BIBLIOGRAPHIE



INTRODUCTION :

L'éducation physique prend chaque jour une place de plus en plus importante dans la vie des individus. Les possibilités qu'elle offre à l'homme de maîtriser son corps, de lui donner un développement harmonieux ne sont plus à évoquer.

Parallèlement au développement du sport, on note une activité croissante de la presse sportive. Les relations entre la presse et le sport sont dialectiques ; en effet, la presse aide au développement du sport et le sport fournit à la presse une matière de prédilection du public. Cette situation amène Edouard Seidler à dire : "L'histoire des relations entre la presse et le sport aussi bien que l'on ramonte dans le temps est une histoire d'amour. C'est l'histoire d'un couple solide dont l'union n'a cessé de se renforcer en un double lien : mariage d'amour et de raison." (1)

Au Sénégal, la multiplicité des disciplines sportives et le manque de revues spécialisées posent quelques difficultés à la communication. La presse étant son moyen privilégié, contribue grandement à transmettre la circulation des idées et à véhiculer des connaissances. En outre, comme le droit d'être informé est l'un des plus précieux du citoyen, l'information apparaît non seulement comme un besoin fondamental mais comme un droit impératif.

La question qui se pose est de savoir si la presse sénégalaise joue son rôle de développement du sport national.

Dès lors, il importe de définir le concept de "Presse" dont les interprétations sont multiples. Pour Jacqueline Boullier "il n'est de presse qu'écrite".(2). Par contre à l'heure de la radio et de la télévision, le sens de ce mot va connaître une extension et revêtir plusieurs significations : outil de communication sociale, techniques de diffusion collective, média d'information, etc... Néanmoins, c'est la définition de Roland Cayroll qui semble la plus pertinente ; il dit que "Malgré les querelles des spécialistes ces termes sont rigoureusement synonymes et que parmi les moyens d'expression

(1). Edouard Seidler : "Le sport et la presse", P. 5

(2). Jacqueline Boullier in Roland Cayroll : "Presse écrite et audiovisuelle, P. 7.

et de communication, il est clair que les journaux, la radio, la télévision présentent encore des points communs : il s'agit de moyens présentant une certaine périodicité, préparés par des journalistes et faisant une large place à l'information, à la diffusion des nouvelles et à leur analyse. Il existe incontestablement une unicité du ^{phénomène} journal radiotélévisé qui le distingue du cinéma ou de l'affichage" (1). Il en conclut que "le plus commode ^{est} semble-t-il d'englober l'ensemble sous le terme générique de "Presse".

Il en résulte donc que la presse la presse comporte plusieurs volets aussi importants les uns que les autres : presse filmée, parlée et écrite qui sera l'objet de notre étude.

(1). Roland Cayroll : "Presse écrite et audiovisuelle", P. 7.

CHAPITRE I : CHAMP EXPERIMENTAL

1.1. BUTS DE L'ETUDE :

Parmi les activités favorites de l'homme, le sport occupe une place importante ; pour cette raison, on note au Sénégal un engouement pour les activités physiques et sportives. Le nombre des disciplines augmente au fil des années, les adhésions à la pratique et au spectacle suivent le même rythme pour des motivations multiples : recherche d'un rang social, d'une quelconque célébrité, d'une harmonie corporelle ou simplement la santé physique et morale.

Le sport offre des spectacles de haut niveau et de notoriété mondiale, ce faisant il donne à la presse un moyen de survie et elle-même à son tour agit en contre partie dans le même sens. Ainsi, la presse se sert du sport comme un moyen commercial. Pourtant, ce principe est refuté par Edouard Seidler qui dit : "ON ne crée pas alors de journal de sport ou de rubrique sportive pour faire fortune ou attirer de nouveaux lecteurs, bien souvent, on se moque du déficit, on paie de sa personne, de sa poche dans le seul souci de contribuer au développement des activités nouvelles." (1) Malgré ce point de vue beaucoup de sports sont peu connus au Sénégal.

Cependant au niveau national, il existe plus de 30 disciplines sportives régies par des fédérations ou des comités nationaux provisoires (CNP) et mises à la disposition de tous les sénégalais sans discrimination. Il est évident qu'à l'heure actuelle, on peut former des champions à tous les niveaux, mais au préalable, il faudrait nécessairement susciter des intérêts à tous les stades et faire découvrir à la jeunesse toutes ces disciplines sportives. Néanmoins, la plupart des sports sont presque relégués dans l'anonymat. Ce phénomène émane du peu d'importance et du manque de popularité que leur accorde la presse. Ce faisant, il y a une dichotomie entre Seidler et la réalité sénégalaise car la majeure partie de nos moyens d'information cadrent leurs rayons d'action sur les disciplines qui ont une assise solide sur le plan national, alors que "le développement du sport n'est pas concevable non plus sans le concours des média d'information." (2)

(1). Edouard Seidler : "Le sport et la presse", P. 5

(2). Jacques Habib Sy : "L'information écrite et radiodiffusée", P. 17/

1.1.1. Situation de la presse au Sénégal :

Dès l'accession à la souveraineté internationale, le Gouvernement du Sénégal, a estimé ce secteur parmi les plus déshérités. Ainsi, il a déployé des moyens considérables pour résoudre tous les problèmes relevant du domaine de la communication par la mise en place d'un complexe afin de répondre aux besoins en matière d'information. Pour ce faire on note la coexistence de plusieurs chaînes de radio, une de télévision, et une panoplie de journaux. En outre, la promulgation d'une loi sur la liberté de presse a été l'un des principaux mots d'ordre de la démocratie sénégalaise. Cette loi stipule : "La constitution de la République (...) reconnaît à tout citoyen le droit d'exprimer librement et de diffuser librement ^{son} leur opinion par la parole, la plume et par l'image." (1)

Certes des revues culturelles et sportives ont existé mais pour des raisons ignorées, toutes ont disparu. Parmi elles : Sénéfoot, Arènes sénégalaises, Bonasport, Omnisports, Garrefour, jeunesse sans oublier Zone II qui, durant un moment, a été la fierté du public sportif Ouest-Africain.

Néanmoins, la presse écrite qui sera l'objet de notre étude, se caractérise par 52 ^{titres} inscrits au parquet qu'ils soient : trimestriels, mensuels, hebdomadaires ou quotidiens. Mais à cause de leur spécialisation, de leur orientation et de l'irrégularité de leur parution, ne pouvant accorder de place aux articles traitant du sport.

Par conséquent, seul "Le Soleil" reste l'échantillon possible car est le plus fréquent et ouvre ses colonnes régulièrement au sport. Cependant de par son caractère général, il lui est difficile de répondre aux demandes et de jouer son rôle de promoteur à toutes les disciplines.

(1). Journal officiel de la République du Sénégal du 21/5/1979.

1.2. ANALYSE DES ARTICLES SPORTIFS :

Après une lecture analytique du journal, un tableau révélateur a permis d'avoir une image de la situation.

Disciplines	Articles						Total
	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	
FB	30	21	25	9	4	2	91
HB	10	10	7	-	-	-	27
HB	14	17	25	1	1	-	58
VB	-	1	1	-	1	-	3
LUT	10	11	5	-	-	2	28
JDK	9	14	8	2	3	-	36
ATH	7	4	1	4	-	-	16
RGB	1	2	-	-	-	-	3
RGT	3	3	-	-	-	-	6
CYC	5	4	3	-	-	-	12
GYM	1	-	-	-	1	-	2
BOX	2	5	4	-	-	-	11
A.M.O.	-	1	-	-	-	-	1
C.H.Y.	3	6	2	-	2	-	13
TEN	4	4	1	-	-	-	9
ESG	3	-	-	-	5	-	8

Répartition de la quantité d'articles en fonction des disciplines

Disciplines : FB : Football RGB : Rugby TEN : Tennis
 HB : Basket-ball RGT : Regates E.S.G. Education
 HB : Hand-ball CYC : Cyclisme Physique et
 VB : Volley-ball BOX : Boxe le Sport en
 LUT : Lutte A.M.O. : Auto & Moto général.
 JDK : Judo et Karaté CHY : Courses hippiques

Articles : CCR. : Compte-rendus, commentaires et résultats
 AVP : Avant-papiers
 CON : Convocations, Communiqués, et annonces
 INT : Interviews
 PRO : Approches de problèmes
 AVL : Avis du lecteur.

1.3. HYPOTHESES DE LA RECHERCHE :

Ainsi, ce tableau amène à formuler deux hypothèses :

1°/- "Le Soleil" seul quotidien du moment et journal le plus lu n'accorde pas les mêmes chances aux différents sports pratiqués au Sénégal. Il table toujours sur les disciplines qui n'ont aucun besoin de publicité pour subsister.

2°/- Il offre à ses lecteurs peu d'articles de fond traitant de l'éducation physique et du sport en général alors que la Charte Internationale de l'Éducation Physique et du Sport dit : "La pratique de l'éducation physique et du sport est un droit fondamental pour tous" (1). Ce faisant "Le journaliste africain doit veiller à la liberté de chaque individu, de développer ses aptitudes physiques, intellectuelles et morales pour l'éducation physique et sportive." (2) Alors que la majeure partie des articles du "Soleil" sont à caractère descriptif et relationnel.

1.4. METHODOLOGIE :

1.4.1. Plan expérimental :

L'étude s'est effectuée au Centre de Documentation du journal "Le Soleil" par la consultation des archives. Cette étude a porté sur 45 journaux de l'année 1984 répartis sur trois périodes : du jeudi 1er Mars aux samedi et dimanche 18 ; du lundi 2 Juillet au mercredi 18 et du mercredi 31 Octobre aux samedi et dimanche 18 Novembre.

^{Pour} Dans chaque mois, les 15 premiers numéros ont été choisis. Le fait de prendre des intervalles de 3 mois a permis de recouper trois étapes différentes jugées adéquates pour représenter respectivement : le milieu, la fin et le début de la saison sportive. L'année 1984 a été choisie car étant celle qui, dans le temps, offre une possibilité complète d'observations. Ces trois périodes ont permis de juger le contenu de la rubrique sportive à partir des résultats obtenus

Cette lecture analytique ne concernant que les articles écrits par les journalistes locaux a permis d'évaluer la quantité des informations sportives et d'apprécier la manière dont elles ont été présentées. Ainsi, pour plus de commodité et pour des raisons temporelles, les articles ont été scindés en six catégories :

(1) & (2). IN "Sport africain et son environnement", P. 19

- Les commentaires, les compte-rendus, et les résultats : ils sont regroupés pour la simple raison qu'ils sont parfois confondus et que tantôt un commentaire tient lieu de compte-rendu. Tous les deux contiennent la plupart du temps des résultats s'il s'agit d'une rencontre sportive. Ces articles s'appuient tant sur le plan physionomique que relationnel.
- Les avant-papiers: Ce sont des articles "d'avant-goût" destinés à inciter les adeptes des différentes disciplines à porter leur attention sur les rencontres ou à aller suivre les manifestations. Ces articles insinuent un retour du journal sur l'évènement. Ils ont un aspect publicitaire aussi bien pour la discipline que le journal.
- Les interviews : réservés aux pratiquants, entraîneurs ou responsables de clubs, ils leur permettent de s'exprimer et de donner leur point de vue sur la structure de leur équipe ou les rencontres avec d'autres adversaires.
- Les annonces, les communiqués et les convocations : de même, ils ont été rassemblés parce que sont souvent confondus et que leur finalité est sensiblement la même.
- Les avis du lecteur : ce sont des articles réservés aux lecteurs afin qu'ils apportent eux aussi leur contribution.
- Les approches de problèmes : cette expression a été utilisée pour parler de tous les articles qui touchent le fond des disciplines ou qui traitent des problèmes internes des équipes.

1.4.2. Critères d'évaluation :

* Volume :

Pour ce qui est de la quantité des informations accordées à chaque discipline, huit critères d'importance ont été élaborés ; à cet effet, il est attribué :

10 points à tout article qui occupe une page

9	"	"	"	"	"	"	4/5 de page
8	"	"	"	"	"	"	3/4 -"-
7	"	"	"	"	"	"	2/3 -"-
5	"	"	"	"	"	"	1/2 -"-
4	"	"	"	"	"	"	1/3 -"-
3	"	"	"	"	"	"	1/4 -"-
2	"	"	"	"	"	"	1/5 -"-

1 point à tout article constitué de 1 à 3 phrases ou inférieur à 1/5 de page.

Cette mesure a été facilitée par l'appréciation des dimensions du journal :
Hauteur : 39 cm, largeur : 27 cm, et du nombre de colonnes qui est de 5
faisant chacune une largeur de 5 cm.

* Présentation :

Là aussi, il a été dégagé six critères d'appréciation,; il est distribué

5 points à tout article garni d'une photo

4	"	"	"	"	titré en gros caractères rouges
3	"	"	"	"	" " caractères rouges moyens
2	"	"	"	"	" " en gros caractères noirs
1	"	"	"	"	" " caractères noirs moyens.

Si une quelconque discipline paraît à la "une", le contenu de cette même page est évalué et ce qui figure à l'intérieur du journal est multiplié par deux.

Les aspects volume et présentation ont été retenus parce que jouant un rôle déterminant dans l'appréciation des différentes disciplines les uns par rapport aux autres. Le volume permet de calculer la quantité globale d'informations attribuée à chaque discipline.

Les titres sont des indicateurs de recherche qui "réduisent de moitié l'incertitude" (1). surtout quand ils sont gros ou d'une autre couleur ; de même que la photo qui y joue un autre rôle très important car elle "contribue à la présentation d'une nouvelle autant que les mots employés pour la rédiger (...), elle aide à avoir le sentiment de participer plus intimement à l'évènement d'actualité."(2).

La "une", elle, constitue la page clé du journal puisqu'elle guide le lecteur en fonction de l'importance des articles.

1.4.3. Domaines spécifiques :

Compte tenu de la diversité des sports pratiqués au Sénégal et du temps disponible, le travail va concerner uniquement les disciplines suivantes : Football, Basket-ball, Hand-ball, Lutte traditionnelle, Judo et Karaté, Athlétisme Tennis et l'Education Physique et le Sport en général bien que n'étant pas une discipline spécifique.

(1). Alain Avenel : lors de son séminaire sur la communication à l'INSEPS, Avril, 1985.

(2). Duane Bradley : "Qu'est-ce que la presse ?", Page 154.

1.5. EXPLOITATION DES RESULTATS :

Après l'attribution des points, des résultats significatifs ont été obtenus pour chaque discipline. Ainsi, la récolte des résultats s'établit comme suit :

Pour le football

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	247	187	27	43	53	4	561
%	44,02	33,33	4,81	7,66	9,44	0,71	100 %

Commentaire : On constate une répartition sur l'ensemble des différents types d'articles. Cependant les compte-rendus, les avant-papier dominent avec un taux de 77 %.

Le Basket-ball

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	84	102	25	19	2	-	232
%	36,20	43,98	10,77	8,18	0,86	-	100 %

Commentaire : On note l'aspect publicitaire dans cette discipline car les avant-papiers représentent 43,96 %. Egalement un intérêt est apporté aux compte-rendus et commentaires. Cependant, les communiqués et les interviews occupent une place non moins importante par rapport aux approches de problèmes et avis du lecteur qui sont inexistantes.

Le Hand-ball

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	92	65	7	-	-	-	164
%	56,09	39,63	4,26	-	-	-	100 %

Commentaire : On note une nette domination des compte-rendus et commentaires et des avant-papiers. On constate également une absence totale d'interviews, d'approches de problèmes et de participation des lecteurs.

Judo et Karaté

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	72	66	11	17	10	-	176
%	40,90	37,49	6,24	9,65	5,68	-	100 %

Commentaire : Là encore, il y a une prédominance des compte-rendus et commentaires avec 40 % des articles et des avant-papiers qui représentent 37 %. Cependant, les interviews font saillie par rapport aux approches de problèmes et des convocations. Néanmoins, les avis du lecteur sont inexistantes.

Lutte

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	156	90	3	-	-	2	251
%	62,15	35,85	1,19	-	-	0,79	100 %

Commentaire : 62,15 % et 35,85 % sont respectivement accordés aux compte-rendus et avant-papiers. Par contre, la participation des lecteurs reste faible. Le point le plus frappant est l'absence d'approches de problèmes et d'interviews.

Athlétisme

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	168	15	1	31	-	-	215
%	78,13	6,97	0,46	14,41	-	-	100 %

Commentaire : Dans cette discipline, l'accent est mis sur les compte-rendus et les résultats. Il n'en demeure pas moins que les interviews occupent une place relativement faible. On note également une absence totale d'approches de problèmes et d'avis du lecteur.

Regates

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	28	14	-	-	-	-	42
%	66,66	33,33	-	-	-	-	100 %

Commentaire : Pour cette discipline, rien que des compte-rendus et avant-papiers qui représentent respectivement 66,66 % et 33,33 %.

Courses hippiques

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	37	11	2	-	4	-	54
%	68,51	28,37	3,70	-	7,40	-	100 %

Commentaire : On note également une prédominance des compte-rendus, des commentaires et des avant-papiers avec un total de 89 % de l'ensemble des articles. Cependant, les approches de problèmes restent relativement faibles avec 7,4 %.

Cyclisme

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	35	8	3	-	-	-	46
%	76,08	17,39	6,52	-	-	-	100 %

Commentaire : Pour cette discipline, l'ensemble des articles se résumant en compte-rendus, en commentaires et en avant-papiers. On note également une absence totale d'approches de problèmes, d'interviews et d'avis du lecteur.

Gymnastique

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	2	-	-	-	2	-	4
%	50	-	-	-	50	-	100 %

Commentaire : Rien que des approches de problèmes et des compte-rendus. On note une équitabilité des compte-rendus et des approches de problèmes qui relèvent de ce domaine. On note également un manque de publicité et d'interviews.

Boxe

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	7	11	4	-	-	-	22
%	31,81	49,99	18,18	-	-	-	100 %

Commentaire : Pour un total de 22 points, l'accent est porté surtout sur les avant-papiers avec 49,99 %, les compte-rendus et les convocations.

Volley-ball

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	-	1	1	-	13	-	15
%	-	6,66	6,66	-	86,66	-	100 %

Commentaire : 86,66 % des articles sont réservés aux problèmes relatifs à cette discipline. Mais elle manque de publicité car les avant-papiers et les convocations ne couvrent que 6,66 % chacun. On constate également un désintéressement total des lecteurs.

Tennis

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	22	10	1	-	-	-	33
%	66,66	33,33	3,03	-	-	-	100 %

Commentaire : A ce niveau, le ton est mis sur les articles relationnels. Néanmoins, les avant-papiers représentent 33,33 % de l'ensemble des articles. On note aussi le manque de participation des lecteurs et l'absence des approches de problèmes et des interviews.

Auto et Moto

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	-	2	-	-	-	-	2
%	-	100	-	-	-	-	100 %

Commentaire : L'ensemble des articles est représenté par les avant-papiers.

Rugby

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	11	5	-	-	-	-	16
%	68,75	31,25	-	-	-	-	100 %

Commentaire : Tous les articles sont inexistant à l'exception des compte-rendus et commentaires qui représentent 68,75 % et des avant-papiers.

Q

Education Physique et le Sport en général

Articles	CCR	AVP	CON	INT	PRO	AVL	Total
Quantité	74	-	-	-	16	-	90
%	82,22	-	-	-	17,77	-	100 %

Commentaire : A ce niveau, on se rend compte que 82 % des articles sont des commentaires et des compte-rendus. Le pourcentage des problèmes spécifiques au sport en général et de l'éducation physique reste faible. On note cependant une absence de la participation des lecteurs et un manque d'interviews.

RECAPITULATIF GENERAL
suivant les disciplines

Disciplines	Nombre de points	Pourcentage
Foot-ball	581	29,173
Lutte	251	13,053
Basket-ball	232	12,065
Athlétisme	215	11,181
Judo et Karaté	176	9,152
Hand-ball	164	8,528
Education Physique et Sport en général	90	4,680
Courses hippiques	54	2,808
Cyclisme	46	2,392
Regates	42	2,184
Tennis	33	1,716
Boxe	22	1,144
Rugby	16	0,832
Volley-ball	15	0,780
Gymnastique	4	0,208
Auto et Moto	2	0,104
TOTAL	1.923	100 %

RECAPITULATIF
suivant les différents types d'articles

Articles	Nbre de points	Pourcentages
Compte-rendus commentaires et résultats	1.035	53,822
Avant-papiers	587	30,526
Interviews	110	5,720
Approches de problèmes	100	5,200
Convocations et communiqués	85	4,420
Avis du lecteur	6	0,312
TOTAL	1.923	100 %

1.5.1. Commentaire général :

Sur 1056 pages feuilletées, il a été constaté que le sport occupe une place non négligeable car couvre 129 pages, soit 13,60 % si l'on sait que "Le Soleil" est un journal à orientation générale.

Seulement cette étude a révélé quelques aspects intéressants à évoquer. Il a été constaté que le football demeure la discipline favorite du public sénégalais avec un taux de 29,17 % de l'ensemble des disciplines suivi de loin par la lutte avec 13,05 %, par le basket et l'athlétisme.

D'autre part, les journalistes offrent des articles beaucoup plus faciles à écrire, à savoir les compte-rendus, les commentaires et les avant-papiers avec un total de 84,34 %. Les articles demandant plus d'effort de recherche et de documentation restent négligés : les approches de problèmes, les interviews et les articles traitant de l'éducation physique et du sport en général. Ce phénomène émane sûrement du fait que la demande de la population s'articule autour de ce genre d'écrits car inévitablement à une philosophie de lecture correspond une philosophie de rédaction même si l'inverse peut se produire.

On note également un faible pourcentage d'attribution de communiqués, de convocations à certaines disciplines : sports mécaniques, rugby et la gymnastique. Aussi la faible participation des lecteurs avec 0,31 % reste un taux relativement faible.

Tels sont les constats qui ont été faits d'une manière globale.

1.5.2. Vérification des hypothèses :

Elle a été calculée en fonction de la moyenne des articles relatifs à l'ensemble des disciplines suivant la formule ci-dessous :

$$\bar{x} = \frac{\sum ni}{\sum xi}$$

ainsi, nous avons : $\frac{1923}{16} = 120,1875$ soit : 6,24 %

Il s'est trouvé que six disciplines seulement ont atteint la moyenne : le football, la lutte, le basket, l'athlétisme, le judo et le karaté et le handball. L'éducation physique et le sport en général quant à eux ne représentent que 4,68 %.

- Conclusion :

Tout compte fait, les hypothèses restent vérifiées; cependant, on ne peut affirmer l'exactitude des résultats du fait de l'inclusion de variables parasites qui peuvent nous induire en erreur à cause de la faiblesse de ce genre de travail.

1.5.3. Conclusion générale sur l'expérience :

Les résultats obtenus de l'expérience ne peuvent certifier que le procédé utilisé reste le meilleur. Par contre, il a mis en évidence le fossé existant entre les disciplines aussi bien sur l'aspect publicitaire que relationnel ; également le côté fondamental du sport reste banalisé.

Pourtant, il est sûr et certain que le développement du sport sénégalais passerait inévitablement par une attribution de chances égales à toutes les disciplines tout en accordant un grand intérêt à l'éducation physique et au sport en général.

Face à une telle situation, il est certain que l'on est appelé à changer de cap ; ce qui suppose un raffinement des méthodes utilisées et une révision de la stratégie.

Certain, par la multiplication d'expériences similaires à l'avenir, nous obtiendrons sûrement des résultats plus fiables.

1.5.4. Faiblesses du plan expérimental :

Les résultats de l'expérience sont peu sûrs, et il est donc nécessaire d'émettre des réserves. Ceci émane du fait qu'au travers de la lecture analytique, il a été constaté des éléments parasites qui viennent complexifier la situation tels que les championnats d'Afrique d'Athlétisme, de Judo et les Jeux Olympiques qui font toujours l'objet de chroniques et une attribution de pages plus importantes.

Aussi, l'existence possible parfois de problèmes d'ordre matériels/inhérents à tout service pourrait nuire à ce genre de travail : panne de machines, manque de papiers ou d'encre.

1.6. PLAN DE TRAVAIL :

Ce bref aperçu du contenu de la rubrique sportive du "Soleil" nous impose des réflexions sur quatre parties :

- Une partie consacrée au Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) car celui-ci se trouve être l'image de la presse sénégalaise.
- La situation actuelle du "Soleil" objet de la deuxième partie où il s'agira d'apprécier les efforts qui ont été consentis dans ce journal et plus particulièrement l'organisation du bureau des sports où l'étude portera sur les forces et les faiblesses de cette rubrique.
- Une troisième partie où nous essaierons de proposer un ensemble d'éléments de solutions.
- Et enfin une dernière partie qui permettra de conclure sur les situations tirées de ce travail.

Cette étude, sans prétendre être exhaustive, tentera de répondre aux buts fixés et inspirera sans doute dans l'avenir des approfondissements ultérieurs ou des études similaires.

CHAPITRE II : LA FORMATION DES JOURNALISTES

2.1. LE CENTRE D'ETUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION (CESTI) :

Il est l'un des volets le plus important en matière d'information car il constitue l'image de la presse sénégalaise.

Avant l'indépendance nationale, notre pays comptait peu de journalistes par le simple fait que le Sénégal ne disposait que peu de moyens de communication. A l'époque, il n'y avait que Radio-Dakar et Paris-Dakar comme principaux organes de presse, tous les deux étatiques. Au fil des années, ce secteur s'est élargi grâce à la multiplication des chaînes de radio et des journaux. Ainsi, la création d'une école a été jugée nécessaire dont le but fondamental serait de consolider les acquis, de former et de perfectionner des journalistes et des techniciens de l'information.

Cette école aura comme objectif principal de donner aux journalistes une formation tant théorique que pratique, "de les mettre en mesure d'appréhender la réalité à tous les niveaux, de travailler et de vulgariser l'information par les moyens les plus appropriés en fonction de son contenu et de son public." (1)

Ce faisant, à la suite d'un projet du Gouvernement sénégalais, et sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture (UNESCO), le Sénégal a mis sur pied le Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) pour répondre aux aspirations sénégalaises et de la sous-région en matière de journalisme. "Ainsi, le 15 Novembre 1965, le CESTI"(2) fut ouvert dans les locaux de l'Université de Dakar.

2.1.1. Organisation et Administration :

Le CESTI est un institut rattaché à l'Université de Dakar sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et est en étroite relation avec celui de l'information. Il se compose d'un directeur qui doit être un professeur d'université ou technicien de l'information, d'un directeur des études, d'un chef des services administratifs et d'un chef des services techniques.

(1). Journal Officiel de la République du Sénégal du 3 Décembre 1970.

(2). Document UNESCO, Série N° 813/EPIS. RD/MC.

2.1.2. Le recrutement des étudiants :

Juste à sa création en 1965, le recrutement se faisait à partir de gens qui avaient un certain acquis ou qui s'intéressaient au métier de journalisme. C'est en 1970 que l'accès par voie de concours fut instauré. Ainsi chaque année, un concours direct et professionnel est organisé ; mais les professionnels quant à eux, doivent subir deux tests préalables. En 1979, la possibilité fut accordée aux titulaires d'une licence d'entrer directement en 2ème année.

Ceci ramène à trois ans la durée des études pour les bacheliers, et deux ans pour les licenciés ; cependant, ils assument ultérieurement la même fonction. car sortent tous avec le diplôme supérieur de journalisme.

2.1.3. Moyens :

Sur le plan financier, le CESTI bénéficie d'un budget spécial inclus dans celui de l'Université de Dakar. Par ailleurs, différents organismes internationaux soutiennent le CESTI tant sur le plan financier que matériel. Ainsi, le Canada y apporte une assistance non négligeable aussi bien dans le domaine pécunier que didactique.

Outre les moyens logistiques composés de magnétophones, magnétoscopes, caméras, d'appareils photos, véhicules de reportages, salle de rédaction et d'un centre de documentation (médiathèque), le CESTI dispose de 16 enseignants : 2 français, 8 canadiens, 1 malien et 5 sénégalais. Ces enseignants sont composés de permanents titulaires au moins d'un diplôme d'études approfondies et de vacataires qui sont des hommes de métier.

2.1.4. Organisation pédagogique :

La durée des études est de trois ans. De la première année à la troisième, la théorie et la pratique sont intimement liées afin de permettre à l'étudiant d'acquérir un niveau suffisant. Seulement, la pratique s'accroît dans la formation dès la 2ème année. Ceci dit, il y a une prédominance de l'enseignement général en première et deuxième années. Pour la troisième année, l'enseignement professionnel couvre l'ensemble de l'année universitaire. En somme, le pourcentage d'étude se présente comme suit :

première année	:	40 %	d'enseignement	professionnel
		60 %	-"-	général
deuxième année	:	60 %	-"-	professionnel
		40 %	-"-	général
troisième année	:	100 %	-"-	professionnel (1)

(1). Birahim Moussa GUEYE : Document ronéotypé, Page 1.

2.1.4.1. Le contenu :

- L'enseignement général :

Dès la première année, l'étudiant va s'initier à l'histoire et à la géographie. A cet effet, deux matières principales y sont dispensées : connaissance du Monde et connaissance de l'Afrique. Ces deux matières vont permettre à l'étudiant d'avoir une idée sur le monde extérieur et d'appréhender les réalités africaines tant sur le plan sociologique qu'historique. Ce canevas va permettre à l'étudiant de s'enraciner et de s'ouvrir sur le monde extérieur. Parallèlement sont dispensés des cours d'Anglais et de Français.

- L'enseignement professionnel :

Cet enseignement est axé sur toutes les techniques relatives au journalisme aussi bien pour la presse écrite qu'audiovisuelle : collecte de l'information, les opérations élémentaires, les techniques nécessaires de la collecte, les interviews, la prise de vue, l'expression orale avec micro, la rédaction, le secrétariat à la rédaction, etc...

En dehors de ces cours fondamentaux, il y a un cours de droit de la presse qui a pour rôle de comprendre la déontologie professionnelle.

Hormis ces cours dispensés à l'intention des étudiants, le CESTI organise des stages de recyclage pour asseoir les acquis en matière de journalisme et d'autres stages pour divers secteurs pour lesquels la communication constitue un élément moteur.

2.1.4.2. Le bilan :

Depuis sa création à ce jour, le CESTI a formé près de 250 journalistes de différents pays : Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Sénégal, etc... Sur le plan national, une dizaine est formée chaque année pour l'ensemble des secteurs de la presse. Mais depuis quelques années, le côté audiovisuel reste le plus sollicité.

CHAPITRE III : L'OUTIL

3.1. LE QUOTIDIEN "LE SOLEIL" :

3.1.1. Naissance :

Avant de devenir "Le Soleil", ce quotidien a connu une histoire intéressante à évoquer. Déjà en 1933, de par son faible public constitué de peu de sénégalais et d'européens, ce journal était d'abord hebdomadaire et édité à Paris (France) ; ce qui lui a valu le nom de Paris-Dakar. Sa distribution était assurée par la liaison aéropostale de l'époque. Ce journal était illustré et "libre de toute attache politique ou financière".(1) Grâce à l'importance que lui avaient accordée ses clients et du fait du manque de journaux concurrentiels, il finit par connaître un essor considérable et devenir quotidien le 31 Janvier 1933. Cependant son contenu était "pour 85 % d'origine française contre seulement 10 % sénégalaise et 5 % africaine." (2)

Dès l'accession à la souveraineté internationale, la population ayant atteint un degré de maturité suffisante, les gouvernements du Sénégal ont vu la nécessité de créer une presse nationaliste et de disposer d'un journal où ses aspirations seraient exprimées. Ainsi, Paris-Dakar va épouser le nom de "Dakar-Matin" et opter pour une nouvelle formule dès le 5 Avril 1961. Alors les actualités sénégalaises vont primer sur les autres : "Sénégal 80 %, France et reste du monde 15 %, ex-AOF 5 %." (3)

Malgré la sénégalisation des postes, le directeur restera français et c'est suite à la création de la loi du code de la presse que des mutations vont s'opérer. Ainsi, les parts des actionnaires non sénégalais ont été rachetées par des sociétés nationales et Dakar-Matin va abandonner du coup toutes ses attaches étrangères. Ce faisant, il va revêtir le nom de "Soleil" qui apparaîtra pour la première fois le 20 Mai 1970 et aura comme visée principale de faire connaître les réalités sénégalaises en tant qu'organe "d'éducation permanente, de distraction et d'information." (4) Depuis, l'ensemble du personnel journalistique est sénégalais car une telle conception nécessite forcément une équipe rédactionnelle nationale capable d'appréhender les réalités du pays et connaître le public à atteindre.

(1, 2, 3 & 4) : Jacques Habib SY : "L'information écrite et radiodiffusée au Sénégal", page 17.

3.1.2. LA SOCIETE SENEGALAISE DE PRESSE ET DE PUBLICATION (S.S.P.P.) :

Mitrice du "Soleil", elle est installée dans les anciens locaux du Service géographique sur la route de Hann, à Dakar.

Elle a pour objectif fondamental de "diffuser tous les journaux périodiques, des livres, des cartes, des brochures, et d'effectuer des opérations commerciales industrielles, mobilières et immobilières" (1) relevant du domaine de la papeterie.

3.1.2.1. Capital : Il est de 27.400.000 Francs CFA, réparti en 2.740 actions dont l'état sénégalais détient la plus grande part ainsi que des sociétés d'économie mixte parmi lesquelles : la Loterie Nationale Sénégalaise (LONASE), la Commune de Dakar, la Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal (SONESS) et la Chambre de Commerce.

3.1.2.2. Statut : Depuis le 6 Janvier 1985, la Société Sénégalaise de Presse et de Publication est devenue une société anonyme d'économie mixte alors qu'auparavant elle était une société à responsabilité limitée (SARL). L'état y avait une minorité des parts et son principal animateur portait le nom de Directeur général coiffé par le Président du Conseil d'Administration qui délibérait avec les autres actionnaires (personnes physiques ou morales). Comme le journal avait un caractère évoluant dans le secteur public, l'état prenait en charge tout ce qui était déficit budgétaire s'il y avait lieu.

Seulement, sous la recommandation des corps de contrôle d'état et du fait de l'augmentation des actionnaires, elle est devenue anonyme, donc autonome. Ce faisant, elle ne reçoit pas officiellement de subvention de l'état pour un éventuel équilibre budgétaire. La représentation des corps d'état y est limitée. Ce faisant, la S.S.P.P. a à sa tête un Président-Directeur général qui se trouve être la personne de Bara Diouf ; en plus "le personnel représenté au Conseil par les délégués détient une action au sein du capital de la société."(2)

(1). Journal "Le Soleil" du 11 Janvier 1985.

(2). Journal "Le Soleil" du 11 Janvier 1985.



3.1.2.3. Moyens : Compte tenu des impératifs qu'exigent un quotidien, la SSPP dispose d'un nécessaire pour assurer la bonne marche de son journal. Parmi les moyens les plus fondamentaux, il y a : le matériel, les finances et le potentiel humain.

Le matériel :

"Le Soleil" dispose d'un parc d'automobiles pour assurer la distribution du journal, le déplacement des journalistes aussi bien pour les reportages que pour leur acheminement au lieu de travail qui doit se faire le plus rapidement possible et sans entraves. Il compte aussi un laboratoire de photographie pour le traitement des images du journal. Par contre, le service ne dispose pas d'appareils photo. Leur achat incombe aux reporters sur un prêt du service qui leur consent également une ristourne de 25 % sur le prix ; la réparation aussi demeure aux frais du journaliste, ceci dans le but de pallier un éventuel gâchis surtout que ce genre d'équipement est fragile et coûte excessivement cher.

Contrairement aux années précédentes, "Le Soleil" ne dispose plus d'imprimerie ; d'habitude, il travaillait en collaboration avec les Nouvelles Imprimeries Sénégalaises (NIS) qui maintenant sont autonomes. Néanmoins, toutes ses impressions se font dans la même maison dont il est devenu un simple client payant ses imprimés à l'unité sans tarif forfaitaire. A ce titre "Le Soleil" dépense près de 14.000.000 francs CFA (1) par mois. Il est important de noter que cette imprimerie est sise dans les mêmes locaux que le journal et qu'elle est munie d'un matériel électronique sophistiqué lui permettant de faire des tirages de qualité.

Pour cette raison, le journal a accusé une amélioration de sa présentation par rapport aux années précédentes.

Sur le plan du papier qui est un aspect non négligeable, la SSPP bénéficie des prix de péréquation et des approvisionnements réguliers par le simple fait qu'elle est membre de la coopérative des sociétés professionnelles du papier.

En outre, "Le Soleil" dispose d'un service muni de téléscribes pour la réception des nouvelles étrangères.

(1). Ces chiffres nous ont été donnés par Mr. Diallo du service financier.

Le potentiel humain :

Là également "Le Soleil" possède un collectif assez important car en dehors de ses agents administratifs composés de 5 cadres et de leurs secrétaires, il est nanti d'une trentaine de journalistes professionnels dont la majeure partie est formée au Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI), une quarantaine de pigistes payés à la plume pour un montant de 50 francs la ligne et des collaborateurs tant sur le plan national qu'international. En plus viennent s'y ajouter 15 ouvriers et manoeuvres pour assurer l'entretien de la maison et du matériel.

Finances :

De par son caractère commercial et de son statut, il est tout à fait indépendant, néanmoins, il bénéficie des insertions publicitaires qui lui sont d'un apport substantiel considérable car sur ce plan fait des chiffres d'affaires de 25.000.000 de francs CPA (1) par mois en moyenne. Pour de plus amples détails, se reporter en annexes.

3.1.3. Organisation et administration du "Soleil" :

Liée à des contraintes statutaires, l'organisation de l'administration du "Soleil" a changé depuis le 6 Janvier 1985. Ainsi, il se structure comme suit : il y a :

- la direction générale,
- un secrétariat général,
- une direction administrative et financière qui coordonne les activités des services du personnel, de la comptabilité, du service de l'administration générale et de l'équipement (S.A.G.E.), et du service des abonnements.

Au sein du service des abonnements, il existe une section qui s'occupe de la distribution et du contrôle.

Quant au SAGE, il est responsable du parc automobile et de l'entretien des bâtiments.

(1). Ces chiffres ont été donnés par Mr. Diallo du service financier

Par ailleurs, il y a le service de la rédaction qui est dirigé par un rédacteur en chef duquel dépendent les différents "desks" (1) : "Grands reportages", "Nation", "Société", "Etranger", "Régions", "Sports" et le service de la photographie. En outre, il est prévu la création d'une cellule de contrôle de la gestion.

3.1.3.1. Les différents services :

En dehors de l'administration, du service du personnel et du service financier qui oeuvrent pour la bonne marche et assurent la gestion de l'entreprise, il existe différents bureaux qui constituent le noyau central du journal, en l'occurrence les "desks".

Le "desk Nation" :

Il constitue le pilier du quotidien. De par la surface de pages qu'il prend et de la quantité de journalistes qui lui sont attribués à savoir 7, il occupe une place prépondérante. Il traite des nouvelles nationales dont l'ampleur et l'importance dépassent le cadre régional.

Le "desk des grands reportages" :

Nouvellement créé, il travaille sur les grands dossiers qui concernent principalement la vie nationale et qui nécessitent une enquête étalée sur une période plus ou moins longue. Ces enquêtes sont généralement confiées à des journalistes expérimentés.

Le "desk étranger" :

Constitué de 5 journalistes est quant à lui orienté vers les nouvelles internationales donc censé effectuer des déplacements en dehors du pays. Cependant, il travaille la plupart du temps avec des agences qui lui livrent des dépêches.

Le "desk Régions" :

Ce service est le miroir de la société sénégalaise à travers lequel on peut avoir et se faire une image du Sénégal. Son travail est consacré aux nouvelles régionales qui n'entrent pas dans le cadre central du Gouvernement. Au niveau de Dakar, il compte 3 journalistes. Cependant du fait de son envergure, des succursales ont été ouvertes dans les différentes régions

(1). Mot anglais qui signifie bureau.

du pays qui dépendent directement du service central. Ainsi, dès 1976, des bureaux ont été installés successivement à Kaolack, Ziguinchor, Saint-Louis et Thiès. En Septembre 1984, d'autres à Louga et Kolda des antennes placées à Tambacounda et Fatick. A chacun de ces bureaux, est affecté un journaliste professionnel et un collaborateur général recruté sur place en vue de mieux appréhender les réalités régionales.

Dans le cadre de la politique de décentralisation, une tentative de régionalisation avait été menée par le correspondant de Kaolack qui éditait "Spécial Sine-Saloum" mais pour des raisons ignorées, ce journal n'existe plus.

Il n'en demeure pas moins que ces régions ont parfois des problèmes de journalistes professionnels. Pour cette raison, si l'évènement est d'extrême importance, des journalistes sont mandatés pour le couvrir.

"Le desk Société" :

Ce bureau s'occupe particulièrement des cas sociaux et des différents groupes à ordre social. Il compte aussi 5 journalistes.

Le "desk sports" : Service sur lequel nous reviendrons plus amplement est axé sur les activités physiques et sportives, et les loisirs.

Le "Service Photo" :

Compte tenu de l'importance de la photographie dans la présentation d'un journal, "Le Soleil" compte dans ses unités un service photographique chargé de la couverture quotidienne. Ce bureau travaille principalement avec les "desks" "nations" et "sports". Cependant est en relation avec les autres : "Société" et "Régions" mais beaucoup moins avec le "desk" "Etranger"

Constitué de 4 photographes et de 2 laborantins, ^{il} n'oeuvre pas seulement dans le sens de la couverture photographique. Il est sollicité souvent par des écoles et différentes structures pour le perfectionnement de leurs photographes. Ainsi, il organise des stages de recyclage et de formation gratuits sanctionnés par des attestations. Leur durée est toujours fonction des aptitudes des intéressés.

3.1.3.2. La collecte des nouvelles :

A cause de son option, de l'insuffisance des moyens de communication de masses, "Le Soleil" fournit des informations venant de par le monde. Il s'appesantit aussi bien sur le plan national qu'international.

Les informations :

* Sur le plan international :

Il dispose de plusieurs correspondants disséminés d'un peu partout. Parmi ces derniers, cinq à sept collaborent sous contrat individuel estimé au forfait. D'autres parts, ce quotidien coopère avec des homologues étrangers Fraternité Matin (ivoirien), les journaux marocains, tunisiens ; c'est un cercle ouvert.

En outre "Le Soleil" achète des informations dans différentes agences de presse qui ont pour rôle d'envoyer des nouvelles le plus promptement possible ; elles sont reçues au niveau du journal par télex. De ses principaux clients, on peut citer : l'Agence France Presse (AFP), Reuter (Britannique) et l'Agence de presse sénégalaise (APS). A l'exception de la dernière l'achat se fait sous contrats périodiques car est toujours fonction des événements.

Ce faisant donc, à l'heure où l'information demeure une consommation de premier ordre, "Le Soleil" paye des redevances d'au moins de 300.000 Ffrs CFA (1) pour les agences étrangères, et 400.000 Francs CFA (2) en moyenne pour l'APS laquelle représente son principal client.

Cependant si l'évènement est d'une grande envergure, un "envoyé spécial" y est accrédité ; ce dernier appartient la plupart du temps aux "desks" "Etranger" ou "Grands reportages". Ceci, afin de permettre à ses lecteurs de recevoir les informations dans les plus brefs délais.

* Sur le plan national :

Ce domaine ressort de la compétence pratiquement de tous les bureaux à l'exception du Service "Etranger".

Au niveau de Dakar, les journalistes effectuent des reportages quotidiens au niveau des lieux censés être des points riches en information intéressant la

(1 & 2). Ces chiffres ont été fournis par A. G. du Service des Abonnements.

masse sénégalaise. Aussi le "desk" des "grands reportages" travaille sur les grands dossiers nationaux, et pratique des enquêtes exhaustives aussi bien sur le plan sociologique, politique qu'économique pour éclairer son public.

*Sur le plan régional :

Là, les représentants collaborent avec les services officiels : gouvernances, départements administratifs, etc... Ces derniers saisissent les journalistes sur convocation ou par téléphone pour la couverture des différentes manifestations. De ce fait, chaque samedi, le bureau régional fait une réunion de rédaction d'où résulte un bilan critique de la semaine écoulée et des perspectives pour la semaine à venir. C'est ainsi que chaque reporter exprime ses points de vue sur les événements à couvrir pour qu'en découlent des suggestions et des conclusions finales. De ce fait après la collecte des informations et leur traitement par le chef de bureau, elles sont acheminées vers le service central par taxi ou par télex au cas d'urgence et publiées.

La collecte des images :

Elle s'opère de la même manière que les informations. Au niveau étranger, le journal les achète confondues avec les textes ; mais ce ne sont ni des microfilms, ni des diapositives. -rien que des images. Par contre, pour certains cas comme les déplacements du Président de la République, "Le Soleil" se replit sur les photographes accrédités par le service du protocole car ce service effectue rarement des déplacements à l'étranger. Cela émane du fait que les frais de voyage deviennent de plus en plus onéreux.

Au niveau de Dakar, le travail est fonction de la demande du rédacteur en chef, laquelle est subordonnée à l'abondance de l'actualité.

A l'échelle régionale, des problèmes se posent parfois ; ceci provient de l'inexistence des photographes "professionnels" à ces services ou antennes ensuite si toutefois des images sont achetées, elles peuvent ne pas répondre aux critères journalistiques car il existe un fossé entre une photo type presse et une photo commerciale. A ce titre donc, "Le Soleil" est obligé parfois d'envoyer des reporters pour couvrir certaines manifestations. Mais cela n'exclut pas l'achat d'images au niveau des photographes travaillant à titre commercial.

3.1.3.3. La rédaction :

Comme tout journal qui veut avoir une audience au niveau de ses lecteurs, "Le Soleil" s'efforce d'aller à la rencontre de son public, mais à cause de l'abondance des informations, de la limitation des pages, la pagination pose souvent des problèmes. Pour ce faire, le choix des articles se fait en deux temps : d'abord au sein des "desks" qui fonctionnent de façon autonome et ceci sous la responsabilité du chef de service dont le principal rôle est d'animer son secteur tout en donnant le ton tant à l'actualité nationale qu'internationale. Ensuite s'effectue un deuxième tri qui s'opère au niveau du service de la rédaction sous la direction du rédacteur en chef, de son adjoint avec la collaboration des responsables des différents "desks".

Ce collectif tient deux réunions par jour : une à 11 heures et demie et une autre à 17 heures. La première, la plus importante permet de faire une critique exhaustive du journal précédent, ceci en vue de la préparation de l'édition future tout en discutant sur les articles à insérer et leurs modalités de traitement. En gros, la conception du journal se fait le matin.

La deuxième reste une réunion de confirmation qui a l'avantage de fournir de plus amples détails sur les informations, d'apporter des modifications éventuelles et de corriger les articles. Néanmoins, les orientations du matin restent valables. Si, après ces deux réunions, quelques articles n'obtiennent pas de place, ils sont publiés ultérieurement car "Le Soleil" veut être un journal d'information.

3.1.3.4. La distribution :

Par le biais de l'Agence de Distribution de Presse (ADP) qui a le monopole de la messagerie au Sénégal, "Le Soleil" est ventilé aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Gros de 24 pages et tiré en 30.000 exemplaires en moyennes (1). "Le Soleil" paraît quotidiennement à l'exception du Dimanche et des jours fériés. Sa vente est plus importante les lundis, les vendredis et les samedis. Il était souhaitable d'avoir plus de détails sur le nombre de journaux vendus en fonction des jours et des manifestations mais la confusion des événements, et l'inconnue de la quantité des journaux achetés à l'extérieur a rendu cette démarche impossible.

Sur le plan national ce quotidien est acheminé vers plus de 800 points de vente éparpillés à l'intérieur du pays par voie terrestre toujours par le

(1). Chiffres données par A. G. du Service Abonnements.

concours de l'ADP qui vient récupérer les journaux après leur impression. Parmi ses principaux clients : l'administration (ministères et organismes étatiques), les banques, les cabinets d'expertise, l'armée, les organismes diplomatiques et les centres de documentation. Entre autres, les abonnements lui assurent une clientèle permanente qui est dans l'ordre de 2.500 journaux (1). distribués quotidiennement et répartis comme suit : 2.000 pour les sociétés et 500 en clients individuels. Ce fait n'exclue pas que "Le Soleil" est vendu librement au niveau de tous les kiosques ou à la criée dans certains points de Dakar à raison de 100 francs pièce.

A l'échelle internationale où il est livré par voie aérienne, ce quotidien est vendu aussi bien en Afrique que dans les autres continents. Ainsi, par ordre d'importance, ses principaux acquéreurs sont : la France, les Etats-Unis d'Amérique, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Cameroun et le Gabon. A ce niveau, les abonnements et les ventes libres sont confondues et le tarif varie en fonction de la distance.

3.2. LE BUREAU DES SPORTS :

Compte tenu du fait que le sport est une activité sociale intéressant la grande masse et motivant un grand nombre de lecteurs, "Le Soleil" compte depuis sa création parmi ses unités un service dont le but principal est de s'occuper uniquement du sport. Il est indéniable que les fluctuations de vente du journal sont liées à l'actualité sportive.

Fonctionnant de manière autonome, ce service sportif possède de ce fait des caractéristiques qui lui sont propres.

3.2.1. Organisation :

Ce "desk" est administré par un chef de service qui a pour rôle fondamental d'administrer son service, d'organiser le travail et de déterminer le rôle de chaque journaliste. Etant en contact direct avec le rédacteur en chef du journal, ce chef de service est un journaliste professionnel secondé par un chef de service adjoint.

(1). Chiffre donné par A. GUEYE du Service des abonnements.

3.2.2. Moyens :

* Matériels et financiers :

En tant qu'unité intégrante du journal, il bénéficie ce faisant de tous les moyens dont ce dernier dispose : qu'il s'agisse de véhicules de reportages ou d'un quelconque matériel entrant en ligne de compte pour le fonctionnement du service.

* Potentiel humain :

En dehors du personnel oeuvrant pour l'entretien de la maison et du personnel financier communs à tous les services, le bureau des sports est nanti d'un "pool" (1) de journalistes assez important comparé aux autres rubriques. Hormis ses différents collaborateurs extérieurs aussi bien sur le plan national qu'international, il dispose de 6 journalistes professionnels permanents dont la majeure partie est formée au Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) et de 5 pigistes. Entre autres, il a un collaborateur journaliste de métier du ministère de la jeunesse et des sports qui se trouve être en l'occurrence l'attaché de presse du ministre.

3.2.3. Collecte des informations :

* Sur le plan international :

Souvent du fait de l'importance de certaines manifestations sportives, des journalistes sont envoyés à l'extérieur pour les couvrir ; le plus souvent ce sont des événements d'importance internationale tels que les championnats du monde, les jeux olympiques et surtout des rencontres sur le plan africain.

Cependant, ce "desk" est abonné à plusieurs journaux d'orientation sportive d'où il tire des informations qui permettent aux journalistes d'avoir une vue plus ample sur les activités extérieures et surtout sur les sportifs africains, sénégalais en particulier évoluant à l'étranger. Parmi ces principales revues : l'Equipe Magazine, France Football, Jeux d'Afrique et Maxi-Basket tous français.

(1). Mot anglais signifiant groupe d'individus assurant la même tâche.

Aussi ce "desk" reçoit régulièrement des dépêches par télex provenant de différentes agences : Agence France Presse (AFP, Reuter, Pana et Media France Intercontinent (MFI) qui leur fournit des informations plus complètes. Cette agence travaille en étroite relation avec Radio France Internationale (RFI). Ces informations sont reçues sous forme de journal sans image, mais avec un contenu riche. Ce journal fait des articles de fond sur le sport en général, des interviews, et des avant-papiers surtout lors des grands événements sportifs africains.

* Sur le plan national :

Au niveau de Dakar, ce sont les reporters qui, le plus souvent de leur propre initiative, descendent dans les stades ou dans les différents points où ont lieu les manifestations : généralement les samedis, les dimanches et les mercredis. Parfois, il arrive que le chef de service demande à ce que des journalistes effectuent des reportages ou fassent des enquêtes.

Mais compte tenu du nombre élevé des disciplines par rapport au nombre de journalistes, certains résultats ou articles proviennent directement des membres de fédérations ou pratiquants : sport équestre, golf, pétanque, etc...

Le transport des journalistes étant assuré par les moyens du Service, il a été élaboré au sein du service une répartition des tâches en fonction des disciplines et des journalistes et qui s'établit comme suit :

- 2 s'occupent du football : parmi eux le chef de service,
- 1 -"- du basket-ball et de la natation,
- 1 qui fut international de Hnd-ball traite de cette discipline et de la lutte,
- 1 chargé de l'athlétisme,
- 1 s'occupe cumulativement des sports mécaniques (auto et moto), tir, planche à voile, tennis, golfe, etc.

Il est important de signaler que deux de ces journalistes ^{+ travaillaient pour} "Zone II". Ils n'ont intégré le "Soleil" que depuis deux mois.

En ce qui concerne les pigistes :

- 1 qui s'occupe du judo, du karaté et des disciplines assimilées. Ce pigiste est un inspecteur adjoint de la jeunesse et des sports et fut international en judo et pratiquant de karaté,
- 1 au football, chargé des sports corporatifs, des "navetanes" (1) et des petites catégories,
- 1 pour le basket-ball, la boxe et le volley-ball,
- 1 " la lutte, les régates et le volley-ball,
- 1 " les courses hypiques.

* A l'échelle régionale :

A l'intérieur du pays ce sont les différents bureaux et antennes du "Soleil" qui assurent la couverture des manifestations sportives. Au niveau de leur "staff"⁽²⁾, il existe toujours un journaliste qui ne s'occupe que du sport. De par ses relations de bon voisinage avec certains membres des différentes ligues régionales, il est régulièrement mis au courant des événements sportifs ; par contre, si la manifestation est d'extrême importance, des journalistes y sont directement dépêchés.

Pour ce qui est de la couverture photographique, ce bureau travaille avec l'appui du service photo qui fonctionne sur un "menu" que lui offre le rédacteur en chef. Néanmoins, cela n'exclue pas l'achat d'images à l'échelle internationale et régionale.

3.2.4. Méthodes de travail :

Grâce à la planification des différentes manifestations sportives, leur inscription dans un calendrier, la tâche des reporters est tout de même simplifiée. Ainsi après la couverture des événements qui a lieu la plupart du temps les "week-ends", les journalistes se livrent les dimanches à la rédaction du journal pour la parution du lundi. Cette rédaction s'articule autour des compte-rendus des manifestations les plus importantes c'est-à-dire censées intéresser la plus grande masse, des commentaires et des interviews des différents éléments concernés.

(1). Mot wolof qui signifie hivernal.

(2). Mot d'origine anglaise signifie : groupe formé par les dirigeants d'une organisation.

C'est au travers de ces articles que les journalistes jugent les arbitres, les joueurs et le public. Ce style d'articles est maintenu jusqu'au jeudi de chaque semaine. Dès le vendredi commence la présentation des rencontres prévues le lendemain. Cette présentation n'est autre qu'une propagande tendant à inciter les différents adeptes à suivre les manifestations et à susciter un intérêt tant pour les disciplines que pour le journal lui-même. Ce sont donc des articles à caractère publicitaire. Cette stratégie est également valable pour le samedi.

Néanmoins, si au cours des événements sportifs, des faits nuisibles au sport sont notés, les journalistes écrivent des articles pour les condamner de façon systématique. Ils en parlent de façon ponctuelle. Il va de soi que les bons gestes aussi soient appréciés et salués.

3.2.5. Pagination :

Avant d'être acheminée au niveau du service de la rédaction, il s'opère une première sélection au sein du service des sports. Elle s'effectue sur discussion de l'ensemble du collectif journalistique ou de l'appréciation du chef de service.

Cette pagination varie en fonction des jours et de l'importance de l'actualité. En moyenne, la rubrique sportive occupe 3 pages par jour, soit 12,50 % sauf les samedis et les lundis où 4 à 5 pages lui sont réservées car ces jours se trouvent être les périodes de pointes. Cependant, il arrive que des informations sportives figurent à la page "événement" ; c'est le cas lors des grandes manifestations de portée nationale ou internationale.

Cependant, une place est accordée aux lecteurs afin de leur permettre d'exprimer leur point de vue sur les aspects du sport sénégalais ; mais leurs réactions étant rares, ces articles font souvent défaut.

Le plus souvent, les articles sont assortis d'une image mais il se trouve que l'insertion de cette dernière est toujours fonction de l'importance de l'article, de la place disponible et de l'attente des lecteurs car les journalistes tiennent compte du public ; c'est le cas de la lutte où les "lecteurs" analphabètes ne s'intéressent qu'aux photos.

La couleur d'accompagnement du "Soleil" est le rouge ; pourtant, il arrive des fois qu'on utilise une ou deux photos en couleur à la page "une" lors des grands événements telles que les finales. Ce fait est rare cependant à cause du coût de l'opération.

3.2.6. Perspectives d'avenir :

Ce "desk" prévoit pour l'avenir dans son plan de travail des innovations rédactionnelles. Cette méthode consisterait à inclure des articles de fond, de faire des chroniques sur des faits sportifs, chaque vendredi ou chaque samedi en vue de toucher un grand nombre de lecteurs.

3.2.7. Conclusion :

Ce bref aperçu a permis d'avoir une idée globale sur le bureau des sports. Dans un premier temps, il a révélé que l'on fait face à un journal typiquement commercial et dont le caractère essentiel serait d'atteindre le public le plus large. Dans un deuxième temps que le "desk" "sports" fait partie intégrante du journal, et que lui-même se confronte à des difficultés de moyens, que son rayon d'action est axé sur la grande masse par le biais d'un travail au jour le jour.

CHAPITRE IV : QUELQUES ELEMENTS DE SOLUTION /

Avant de parler de ces éléments de solution , il est important de souligner qu'il n'existe aucune prétention dans cette partie de trouver des solutions uniques et parfaites relatives au problème de la presse sportive sa résolution est avant tout une question de choix de la population, de moyens et de priorité.

L'objectif principal serait de tenter de formuler quelques suggestions qui pourraient améliorer certains points où des insuffisances ont été remarquées. Ces éléments s'articulent au niveau :

- des différentes disciplines sportives,
- du sport en général,
- des lecteurs,
- des moyens.

4.1. AU NIVEAU DES DIFFERENTES DISCIPLINES :

A travers l'étude menée, il a été constaté une prédominance des disciplines dites de masse. Un intérêt leur est apporté aussi bien sur la quantité que sur la qualité de la présentation et de la surface de pagination qui leur est accordée. Il va de soi qu'une bonne partie soit marginalisée même si n'intéressant qu'une infime partie de la population.

Ce faisant il serait souhaitable de faire une réduction de la surface de tous les articles "relationnels" traitant des disciplines de masse tels que le football et le basket ; faire ^{en} sorte que les résultats soient inscrits dans des tableaux comme on procède pour l'athlétisme. Cette réduction permettra à une grande partie de certaines activités sportives d'être plus connues. L'idée de Bradley Duane qui dit que: "il est vrai qu'aucun journal n'a ni le temps ni de la place de parler de tout de façon détaillée (1) ne nous échappe pas ; mais cette restriction aura l'avantage de créer de la place pour les disciplines moins connues.

Ces articles même si sont appréciés par beaucoup de lecteurs présentent un intérêt faible pour le sport. D'habitude les résultats sont connus avant l'achat du journal, soit par l'intermédiaire de la radio ou de la télévision alors que "l'information est à relier au concept d'incertitude".(2)

(1). Bradley Duane : "Qu'est-ce que la presse", Page. 29.

(2). Alain Avenel lors de son séminaire sur la communication à l'INSEPS Avril 1985.

C'est ce qui amène Marshall Mc Luhan à dire que : "Les premières choses que cherchent les lecteurs d'un journal sont celles qu'il connaît déjà."(1). Une information donc n'a de valeur que si elle est neuve. Ainsi, la réduction du nombre de ces articles s'inscrirait dans une démarche de rééquilibrage.

Aussi, si l'on arrivait à planifier l'ensemble des matchs de football sur toute la semaine ne serait-ce que les rencontres organisées à Dakar, cela permettrait au peu de journalistes de pouvoir couvrir d'autres activités sportives.

De même, certaines disciplines se voient pénalisées sur le plan des images surtout au niveau régional. Mais ce problème résulte du manque de photographes qualifiés en la matière. Pour cela, l'idée du chef de service photo du "Soleil" est à retenir : "Il s'agit de faire subir à un bon nombre de photographes des stages de perfectionnement pendant les périodes creuses, afin qu'ils puissent présenter des images adaptées à la presse."

4.2. L'EDUCATION PHYSIQUE ET LE SPORT EN GENERAL :

Même si un "journal est un recueil d'informations et de distractions imprimé sur du papier très bon marché" (1), il doit avoir un caractère éducatif et être pour les lecteurs source de culture. Cependant, cette idée n'échappe pas aux journalistes du "Soleil". Ainsi, ils doivent étudier leur projet à fond et l'appliquer. Ces innovations rédactionnelles permettront à tous les adeptes du sport d'avoir de plus amples connaissances concernant notre sport et son environnement. L'insertion de chroniques fera que le sport sera traité à égalité avec les autres informations.

L'inclusion de bandes dessinées sera d'un apport considérable pour cette rubrique car non seulement elle multipliera ses lecteurs, mais aussi revêtira tous les aspects : éducation, culture, information et distraction. A travers ces bandes dessinées, on pourra retracer l'histoire de toutes les disciplines sportives, de toutes les vedettes nationales, faire ressortir les forces et faiblesses de notre sport tout en donnant le ton à l'éducation physique et le sport en général. Ce style imagé permettrait d'intéresser au phénomène sportif une clientèle d'enfants, relève du sport sénégalais.

(1). Marshall Mc. Luhan : "Pour comprendre les médias", P. 243.

(2). Bradley Duane : "Q'est-ce que la presse", P. 24.

L'introduction de mots croisés à caractère sportif pourrait permettre, outre la distraction, de familiariser le public avec le "jargon sportif."

4.3. SUR LE PLAN DES LECTEURS :

La mise sur pied d'un quelconque système de solutions n'aura d'efficacité que dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre d'une participation générale. Les journalistes à eux seuls ne suffisent pas car il faut nécessairement l'avis des lecteurs. L'étude menée met en valeur une très faible participation des lecteurs avec un taux de 0,31 %. Ce chiffre est relativement très faible. Ce phénomène peut dépendre de deux causes : soit du manque de publication des articles de la part des journalistes, soit de la non participation des lecteurs. Mais la deuxième reste la plus plausible car si l'on se réfère à un sondage qui a été fait au niveau du "Soleil" par Mr. Georges Le Beller, professeur à l'Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport (INSEPS) en Juillet 1984, on constate une désaffection totale de la part des lecteurs. Sur 30.000 questionnaires lancés par le biais du quotidien où il s'agissait de répondre sur une émission télévisée traitant des activités physiques et d'entretien, une seule réponse a été enregistrée.

Le faible pourcentage des avis du lecteur est composé par des articles émanant d'amateurs ou de pratiquants, les spécialistes restent muets ; en dehors des interviews que leur accordent ces journalistes, ils ne s'expriment pas.

De même, la collaboration des étudiants, professeurs de l'INSEPS et de tous les techniciens du sport ne serait que la bienvenue surtout que comme le dit le journaliste français Henri de Rochefort : "on écrit bien de ce qu'on aime" (1). Ceci est d'autant plus vrai que l'expérience a été tentée dans des disciplines comme le Judo et le hand-ball, à chacune d'elles a été affecté un rédacteur spécialiste du sport.

4.4. LES MOYENS :

Le problème majeur rencontré au cours de cette étude a été l'insuffisance des moyens logistiques. Pour une trentaine de disciplines scindées chacune en plusieurs catégories et équipes et toutes évoluent sensiblement les mêmes périodes n'existent que six journalistes permanents chargés de leur couver-

(1). Edouard Seidler : "Le sport et la presse", Page 5.

ture. Ceci est très difficile compte tenu de la dispersion des zones d'évolution des équipes et la multiplicité des rencontres organisées les week-ends. Ce même problème affecte la couverture photographique car ceux qui s'en chargent ne sont que quatre pour l'ensemble du journal.

En outre le déplacement des journalistes est difficile du fait de la faiblesse des moyens de communication dont dispose le journal. Ainsi, il serait souhaitable de multiplier le nombre de véhicules de reportages, de journalistes et en affecter à certaines disciplines qui ont besoin d'un élan nouveau.

Il n'est pas besoin d'être spécialiste pour se rendre compte d'un fait : les revues spécialisées en matière de sport manquent au Sénégal, et ceci entraîne inmanquablement un abonnement de la part des sportifs sénégalais à des revues étrangères. Ainsi quelque soient les ajustements, les rectificatifs apportés au "Soleil", il ne suffira pas à lui seul de combler la demande. Dans cette perspective, la création d'un magazine s'avère nécessaire qu'il soit mensuel ou hebdomadaire, cela importerait peu ; à défaut, il faudrait tout pour ressusciter "Zone II".

CONCLUSION GENERALE :

Le but recherché à travers ce mémoire de maîtrise était d'analyser la problématique de la presse sportive au Sénégal sous deux aspects : d'une part son attitude face aux différentes disciplines sportives et d'autre part, l'importance qu'elle accorde à l'éducation physique et le sport en général.

Cette étude a permis de prouver que les chances accordées à toutes les disciplines ne sont pas égales et que l'éducation physique et le sport en général se voient pénalisés par la quantité d'articles qui leur est accordée de même que leurs modalités de traitement.

L'étude menée a aussi permis de cerner et de dégager certaines insuffisances qui sont à l'origine de ces problèmes.

En cela, il a été élaboré un ensemble de solutions qui pourraient contribuer grandement au développement du sport sénégalais par le biais d'une presse sportive bien armée.

En effet, l'examen des nouvelles orientations à prendre en matière de presse sportive, il ressort en définitive que la nécessité de promulguer un bon nombre de disciplines et de l'éducation physique et du sport en général, implique la mise en oeuvre de moyens suffisants. C'est du moins la principale leçon que l'on tire de la crise de la presse sportive puisqu'elle n'a pu être empêchée malgré les efforts déployés dans ce secteur.

Plus on est en dehors d'une situation, plus il est aisé de formuler des jugements et des critiques sans peur autant être imprégné de la situation et connaître les facteurs qui entrent en ligne de compte et le processus auquel elle est liée.

Cependant, il existe deux questions sur lesquelles il importerait de revenir :

- Pourquoi le "Phénomène" Football'intéresse-t-il tant le public sénégalais
- Ensuite qu'elle est l'attente des lecteurs sportifs face à l'offre de la presse sénégalaise ?

Sans nul doute, l'essor du sport sénégalais et le développement de la presse sportive appelleraient une action nouvelle de notre part,

- un effort d'imagination qui rompe avec les méthodes classiques et nous affranchisse de toute aliénation,
- une volonté de penser par nous-mêmes et pour nous-mêmes, une presse sportive inspirée par ce génie créateur de notre peuple qui tire son authenticité de la symbiose de nos valeurs culturelles et des apports enrichissants du monde moderne, une presse sportive conçue pour le mieux-être des sportifs sénégalais pour un sport tourné vers le progrès.

Enfin, nous ouvrons rapidement l'éventail de recherche aux autres secteurs de la presse : la radio et la télévision pour tenter une étude similaire.

A N N E X E S

METHODES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION /

Extrait du journal officiel de la République du Sénégal n° 413 du 3/12/1970
relatif au CESTI.

METHODES ET TECHNIQUES PERMETTANT DE VULGARISER L'INFORMATION :

a). Collecte de l'information :

- 1°/- l'organisation de la "couverture" de l'actualité
 - réseau d'informateurs
 - la documentation.
- 2°/- les opérations élémentaires de la collecte
 - l'observation directe
 - l'interview, la conférence de presse et la table ronde
 - la recherche documentaire.
- 3°/- les techniques nécessaires à la collecte
 - la prise de note
 - la prise de vue.
- 4°/- la réalisation du reportage et de l'enquête

b). La rédaction de l'information :

- 1°/- Principes généraux
- 2°/- le titrage
- 3°/- formes et genres rédactionnels de l'information et du commentaire
- 4°/- l'écriture propre à la radiotélévision.

c). Le traitement de l'information :

- 1°/- Secrétariat de rédaction et mise en page du journal imprimé ou polycopié
- 2°/- Connaissances fondamentales en radio et électricité
- 3°/- Pratique du micro et réalisation en radio télévisée
- 4°/- Pratiques auxiliaires audiovisuelles : la photo, la série de diapositives, le panneau mural, l'affichage, l'exposition, l'animation, débat sur film et montage audio-visuel.

d). Transmission de l'information :

- 1°/- "Hors-sac" et "Postalise"
- 2°/- l'information télégraphiée et téléphonée
- 3°/- le téléscripteur
- 4°/- le temps de diffusion collective, la transmission par satellite.

e). Carrefour d'actualité :

-débats et travaux périodiques sur l'actualité de portée nationale ou internationale doivent permettre à l'étudiant journaliste de rester constamment en contact avec l'évènement.

TARIFS PUBLICITAIRES DU "SOLEIL"

Toutes les annonces publicitaires du "Soleil" sont régies par la Société Sénégalaise de Publicité et de Tourisme (SPT).

Le tarif de ces annonces est toujours fonction de leur emplacement, de leur volume et de leurs modalités de traitement.

* Tarifs suivant le volume de l'emplacement (1) :

VOLUME	EMPLACEMENT				
	Page 2	Bloc-Notes	Page 3	Autre	la première
1 Page	452.000	462.000	525.000	399.000	Sur devis
1/2 page	247.000	252.000	284.000	210.000	Sur devis
prix au cm/colon- ne	2.850	2.950	3.250	2.470	Sur devis

Les annonces nécrologiques et les avis de vente coûtent respectivement 1.460 et 1.460 francs le cm par colonne.

* Tarifs suivant les modalités de traitement (2) :

Si le client publie des images quadrillées, il ajoute 75 % du tarif mais il est tenu de prendre un minimum d'une demi page. S'il demande un emplacement de rigueur, une majoration de 20 % lui est imposée.

Toute annonce avec encartages imprimés sur verre coûte 530.000 Frs et recto-verso 800.000 Frs.

N.B. : Tous ces tarifs sont hors taxes.

(1) et (2). Ces chiffres ont été donnés par Mamadou NDIAYE de la SPT.

BIBLIOGRAPHIE



1. Edouard Seidler : "Le sport et la presse"
Armand Colin, 1964, 270 pages
2. Roland Cayroll : "La presse écrite et audiovisuelle"
PUF, 1973, 260 pages
3. Jacques Habib Sy : "L'information écrite et radio diffusée
au Sénégal"
Mémoire de fin d'études, 1973, 120 pages.
4. Journal officiel de la République du Sénégal
21 Mai 1979.
5. Journaux "Le Soleil"
du 1/3 au 18/3, du 2/7 au 18/7 et
du 31/10 au 18/11 1984.
6. Revue : "Le sport africain et son environnement"
N° 1, 1984
7. Duane Bradley : "Qu'est-ce que la presse ?"
Nouveaux Horizons, 1974.
8. Journal officiel de la République du Sénégal
du 03/10/1970.
9. Dossier UNESCO
N° 813/EMS.RD/MC, 1968.
10. Birahim Moussa Guèye : Dossier ronéotypé relatif à l'enseignement
dispensé au CESTI, 1984.
11. Journal "Le Soleil" 11 Janvier 1985.
12. Marshall Mc Lhan : "Pour comprendre les médias"
Mame/Seuil, 1967, 404 pages.

*****000*****